Image not found or type unknown

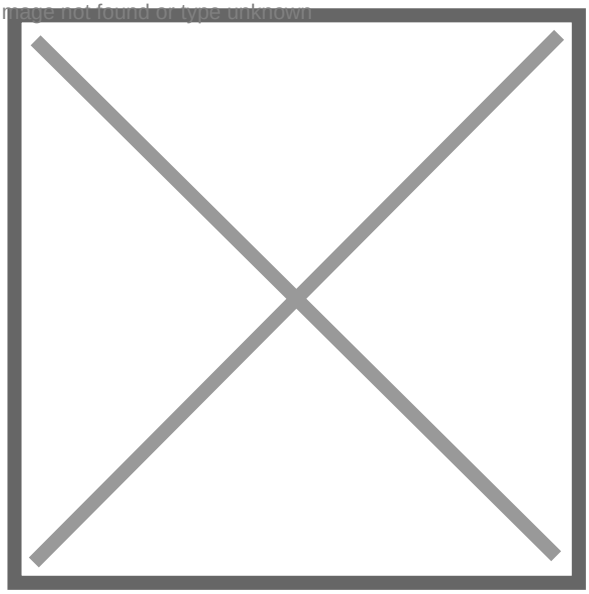

# Frais bancaires abusif pour non paiement d' un atd

Par **sylvie**, le **07/03/2012** à **17:27**

Bonjour,
J'avais une dette de 153 euros concernant ma taxe d' habitation, étant au R.S.A je n' ai pû régler ce montant. Une ATD a été faite sur mon compte bancaire et rejetée, solde débiteur. J' ai réglé cette somme en espèces une semaine plus tard au centre des impôts qui a immédiatement éffectué une main levée. Une somme de 89 euros m' a été prélevée par la banque pour frais d'ATD. Je trouve ce montant abusif, j aimerai savoir s'il existe un moyen légal de me faire rembourser cette somme. Mon budget ne me permet aucun écart et cette pénalité me met dans une situation très difficile.
Merci par avance pour vos précieux conseils.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés